



COMMUNE DE  
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie (salle d'honneur)  
le jeudi 13 mars 2025 à 20 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
  
- II. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE
  - A. Diminution du nombre d'Adjoints suite à démission
  - B. Indemnités de fonction
  
- III. INFORMATIONS DIVERSES
  - A. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
  - B. Informations diverses